

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

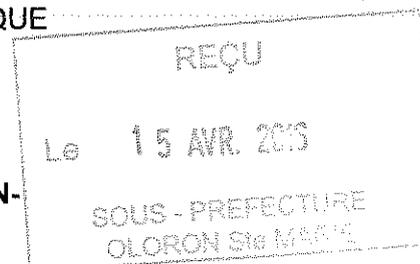
SÉANCE DU 07 AVRIL 2016

Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, CASAUX-BIC, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, TEULADE, Mme VOELTZEL, IDOPE, LABORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, Mme MENE-SAFRANE, Mme FOIX, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, Mme CARDON, Mme POTIN, LABARTHE, Mme GASTON, GAILLAT, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE, GUERY

Pouvoirs :
Madeleine COIG à Joseph LEES
Marianne PAPAREMBORDE à Laurent KELLER
Jean-Jacques DALL'ACQUA à Denise MICHAUT
Gérard ROSENTHAL à Maité POTIN
Valérie SARTOLOU à Michel ADAM
Bernard UTHURRY à Aimé SOUMET
Aurélié GIRAUDON à Robert BAREILLE

Excusés : France JAUBERT-BATAILLE, Gérard LEPRETRE, Hervé LUCBEREILH, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Aracéli ETCHENIQUE

RAPPORT N° 160407-12-FIN-



BUDGET ANNEXE DE LA RESTAURATION SCOLAIRE BUDGET PRIMITIF 2016 ET TARIFS

M. SOUMET précise que le budget 2016 de la Restauration Scolaire s'inscrit en droite ligne de l'exercice précédent avec des objectifs identiques, à savoir :

- Elaborer une politique de restauration de qualité
- garantir la sécurité sanitaire des usagers,
- développer un plan nutritionnel équilibré,
- recourir autant que possible, aux filières courtes et aux produits issus de l'agriculture biologique,
- faciliter la cohésion entre les différents acteurs impliqués dans le fonctionnement du service (communes, écoles, Trésor Public, C.C.A.S, M.S.D., usagers, Direction des Services Vétérinaires...),
- remplir une fonction éducative.

En termes financiers, le budget de l'exercice 2016 retrace et confirme par conséquent ces évolutions.

Le budget primitif 2016 de la restauration scolaire s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 531 261 € TTC, soit une augmentation budgétaire de 0.4 % qui s'explique à la fois par l'augmentation régulière de la fréquentation et la hausse du coût des denrées.

A cet égard, il est prévu d'opérer, à compter du 1^{er} septembre 2016, une légère hausse des tarifs de 0.10 cts d'euro (pas d'augmentation depuis juillet 2014), qui correspond à la hausse du coût de la vie (soit 2.5%), soit encore 2.5% de 4.00 € (coût de revient d'un repas produit toutes charges comprises).

Par ailleurs, le service Restauration scolaire est parfois sollicité pour assurer des prestations spécifiques liées notamment aux manifestations de la CCPO (ex Semaine du Développement Durable, diverses réceptions, buffets, petits déjeuners....).

Les tarifs s'établissent comme suit :

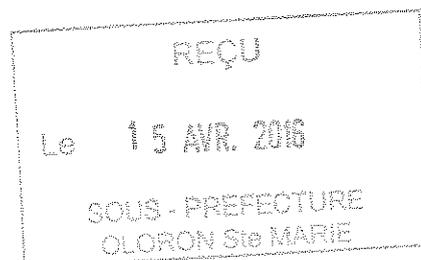
	Tarifs 2015	Tarifs proposés à compter du 01.09. 2016
Tarifs restauration scolaire		
Repas enfant CCPO	3.30€	3.40€
Repas enfant hors CCPO	3.60€ (Féas, Issor-Lourdios, Cardesse)	3.70€
Repas enfant Centre de Loisirs	3.30€ (Amicale Laique)	3.40€
Repas enfant Centre de Loisirs	3.30€ (La Haüt)	3.40€
Repas adulte	5.20€ (Personnel communal/CCPO-Hors CCPO)	5.30€
Repas enseignants	4.20€	4.30€
Prestations spécifiques		
Menu complet	Entrée, plat complet, fromage, dessert	8.00 €
Buffet froid	Plateau de charcuterie, viande, salades, fromage, dessert	10.00 €
Petit déjeuner	Boisson chaude, viennoiserie, pain, beurre, confiture	4.00 €

La dotation en investissement, soit 38 000 €, permettra de remplacer du matériel de cuisine obsolète.

Pour l'équilibre du budget, la subvention prévisionnelle versée par le Budget Général s'élève à 75 000 €.

Ouï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

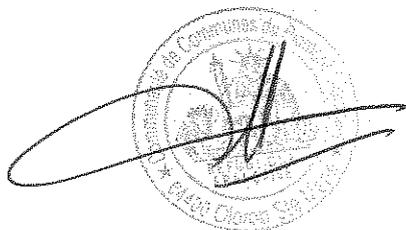


- **APPROUVE** le budget annexe 2016 de la Restauration Scolaire, arrêté aux chiffres ci-dessus.
- **FIXE** les nouveaux tarifs tels figurant dans le tableau ci-dessus, à compter du 1^{er} septembre 2016

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 07 avril 2016

Suivent les signatures

Affiché le 19/04/2016



Le Président



Daniel LACRAMPE

REÇU
Le 15 AVR. 2016
SOUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE